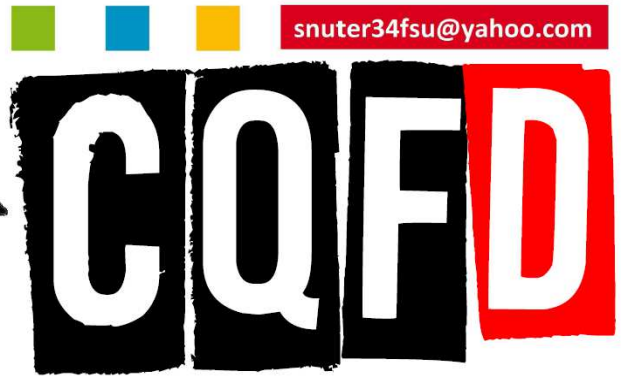
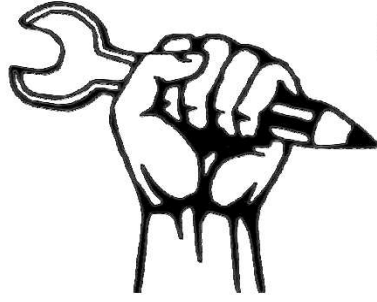


n° 43  
Octobre 2022



snuter34fsu@yahoo.com

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FSU TERRITORIALE

DE L'HÉRAULT!

LA FSU TERRITORIALE

www.snuter34fsu.fr

Tel : 07.83.83.77.65

snuter34fsu@yahoo.com

## Elections professionnelles, c'est reparti !

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons tenu notre AG de rentrée à Saussan, et en nombre ! C'est important pour tous les membres du bureau du syndicat qui s'investissent tout au long de l'année, de croiser celles et ceux qui font exister la FSU, que cela soit au conseil départemental de l'Hérault ou à la Mairie de St Jean de Védas. Cette AG a été l'occasion de tirer un bilan (très positif) de notre action syndicale depuis ces 4 dernières années. En effet, que cela soit dans les instances paritaires (Comité Technique, Commissions Administratives Paritaires ou encore Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail) où le travail de nos élu.es a été exemplaire ou encore en concertation et négociation avec l'administration où l'apport de la FSU a été déterminant, votre organisation syndicale a joué un rôle plus que significatif dans les avancées sociales et la défense de vos droits ces 4 dernières années.

Notre syndicat a grandi, tant dans le nombre de ses adhérent.es que dans la qualité de ses interventions et de ses accompagnements, à tel point que nous nous engageons à nouveau dans la « bataille » électorale à l'occasion du scrutin professionnel qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022. Vous trouverez à cette occasion et dans les pages suivantes l'ensemble de nos listes pour les deux collectivités. Nous voulons ici remercier tous les adhérent.es que nous avons sollicités pour figurer sur les listes et qui ont accepté. Nous remercions aussi chaleureusement celles et ceux qui dès le 8 décembre au soir seront, nous l'espérons, les nouveaux-elles élu.es FSU dans les instances. Une nouvelle fois nous disons à celles et ceux qui n'y figurent pas de ne pas en prendre ombrage car les listes sont souvent un savant mélange de métiers, territoire, direction, service et genre (pour respecter la proportion femmes-hommes). Nous nous engageons dans les semaines qui viennent dans une campagne électorale après avoir aussi déposé les professions de foi pour toutes les catégories où nous présentons des listes et que vous trouverez dans ce bulletin spécial.



Ici nous voulons dire un mot concernant le syndicat SUD qui ne présentera pas de liste sur ces élections au conseil départemental de l'Hérault. Déjà en 2018 ils éprouvaient des difficultés à proposer des militants et n'avaient d'ailleurs pas pu être présents sur tous les scrutins. Le syndicat SUD du CD34 est victime d'un certain effondrement du syndicalisme observable dans de nombreuses collectivités et entreprises. Cela nous affecte d'autant plus qu'il était jusqu'à maintenant un partenaire privilégié avec qui nous partageons de nombreuses analyses et revendications et dont les interventions en instance étaient toujours de grande qualité. Nous n'oublions pas non plus qu'il était le seul syndicat en 2018 à nous avoir tendu la main tandis que tous les autres œuvraient à notre disparition. Malgré l'absence de représentativité qui résultera de leur non présentation, nous espérons pouvoir continuer à travailler avec eux sur des intersyndicales qui jusqu'ici ont souvent permis des avancées sociales.

Dans ces quelques semaines qui nous séparent du vote la campagne va battre son plein et vous aurez pu constater que pour certains elle a déjà bien commencé. C'est bien du résultat FSU à l'élection que dépendent les moyens dont disposera le syndicat et donc son pouvoir d'action de 2022 à 2026. Si nous comptons bien évidemment sur votre vote nous comptons également sur vous pour promouvoir nos idées et nos revendications et pour faire voter FSU à tous les scrutins.

On vous donne rendez-vous le 8 décembre à partir de 17 heures pour les résultats.

Pour le Bureau de la FSU Territoriale de l'Hérault

Emmanuel Samson

Secrétaire Général du SNUter34-FSU

Syndicat FSU des territoriaux 34  
Maison des Syndicats  
474 allée Henri II de  
Montmorency  
34000 Montpellier  
snuter34fsu@yahoo.com  
07.83.83.77.65



ensemble & engagé-es  
AU QUOTIDIEN

# Elections Pro

**Le guide des carrières continue d'être distribué dans les services de la collectivité.** Nous en profitons pour vous remercier de votre soutien dans la distribution. Un Comprendre & Agir spécial élection pro au département De l'Hérault est en préparation et devrait être décliné sujet par sujet tout au long du mois de novembre. Il reprend à la fois notre bilan, notre développement mais aussi nos ambitions et revendications sur les thématiques qui nous sont chères :

égalité professionnelle femmes-hommes, écologie, salaires et conditions de travail, assistants familiaux, Comité d'œuvre Sociale, protection sociale, bilan instances paritaires, RIFSEEP, Ségur, Temps de travail, etc.

N'hésitez pas à les diffuser et les distribuer dans vos services !



## 1607h - RIFSEEP (+ Ségur)

**Présentés et actualisés lors de notre dernière AG nous nous mettons à la disposition des services de la collectivité.**

Les objectifs de ces rencontres sur des heures d'informations syndicales :

- ▶ la négociation temps de travail et les choix que chaque agent.e devra faire sur le temps plein, comme sur le temps partiel.
- ▶ Le RIFSEEP dans le détail pour que chacun puisse calculer, discuter ce qui va changer dans sa rémunération.
- ▶ Pour les services éligibles : l'état des discussions autour du Ségur

Bien évidemment votre service peut en bénéficier, il suffit de nous solliciter.

## Le secteur Petite Enfance mobilisé !

**Les agent.es de la petite enfance de la crèche d'Alco étaient mobilisé.es ce 6 octobre à l'appel de la FSU pour défendre à la fois leur condition de travail et l'accueil des tous petits.** Elles ont répondu présentes à l'appel du Collectif « Pas de Bébé à la Consigne » dont la FSU est membre fondateur et au temps de mobilisation.

Sont exigés : une qualité d'accueil garantie par 1 professionnel.le pour 5 enfants et par au moins 50% de professionnel.les les plus qualifié.es en crèche, un accueil en surnombre limité à 110% des inscrits en crèche, un plan d'urgence de formation et de recrutement, l'amélioration des grilles indiciaires de ces métiers fortement féminisés pour réduire les écarts salariaux entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, etc. Retrouvez toutes les revendications sur notre site.

Face à la fin de non-recevoir du ministère des Solidarités une lettre au Président est à disposition de toutes et tous, professionnel.les comme parents sur notre site [www.snuter34fsu.fr](http://www.snuter34fsu.fr)





## La Coopérative des Idées organise une conférence-rencontre sur la « Loi contre le voile à l'école » .

Animée par Lionel Clariana, docteur en sociologie mais aussi agent territorial que nous connaissons bien à la FSU Territoriale de l'Hérault...

Depuis la fin des années 1980 et les nombreuses « affaires » du voile, en matière religieuse certains intellectuels et politiques ont réclamé l'abandon de la stricte neutralité de l'État pour l'émergence d'une laïcité renouvelée aux accents répressifs. Et quoi de mieux pour éviter tout procès en discrimination que de légitimer ce « nécessaire » changement par l'impérieuse protection de l'enfant et son corollaire, la lutte en faveur de l'égalité femme-homme...

Rendez-vous à la médiathèque de Vendres le 9 novembre à 19h30  
Venez nombreux !

## Le comité de suivi Temps de travail a démarré

**Si à la page suivante vous trouverez les possibilités temps de travail (temps plein et temps partiel) comme présentées lors de notre assemblée générale, les réunions du comité de suivi temps de travail ont démarré ces dernières semaines.**

Le comité de suivi temps de travail réunit les organisations syndicales signataires de l'accord temps de travail au conseil départemental de l'Hérault. La première intervention de la FSU a été en faveur des agent.es des espaces verts et des randopisteurs pour dénoncer le fait qu'ils aient été les oubliés de leur direction en matière de pénibilité alors que leurs conditions de travail sont parfois très proches de celles des forestiers-sapeurs ou agent.es des routes. L'exécutif s'est montré ouvert à cette demande affirmant par ailleurs que d'autres métiers devaient aussi faire l'objet de modifications. Notre deuxième intervention s'est portée sur la forfaitisation du télétravail. Si nous sommes très attentif à ce que le télétravail ne soit pas impactant pour les agent.es en présentiel il nous paraît discriminant que les agent.es en télétravail ne puissent pas voir toutes leurs heures comptabilisées. Il est donc important de trouver un compromis permettant à ce que le travail en présentiel et l'ouverture des services publics soient confortés et que les agent.es en télétravail qui ont notamment choisis un temps partiel ne soient pas pénalisés par la forfaitisation du télétravail.



Et ce sont justement les temps partiels qui ont fait l'objet de notre dernière intervention. En effet nous avons attiré l'attention sur le fait que ce sont bien les agent.es en temps partiels qui seront les plus pénalisés par les 1607 heures. Il faut donc pouvoir trouver des aménagements leur permettant de créditer le plus de jours de repos possibles.

La négociation autour du règlement des absences a aussi commencé. Le règlement général puis chaque annexe sont tour à tour discutés. Concernant le règlement général nous nous sommes opposés (avec un succès partiel) à la mise en conformité avec le cadre légal qui amène une perte de JNT en cas d'ASA (jours décès, garde enfant malade, déménagement, etc.) accident du travail et maladie. Pour ces derniers, déjà en application la collectivité veut maintenir le cadre légal.

Concernant les annexes, nous nous rapprocherons de certains d'entre vous lorsqu'il s'agira de discuter de certaines dispositions métiers comme nous l'avons d'ailleurs déjà fait avec les personnels de la crèche.

A suivre donc !



## Temps de travail à temps plein\*

| Régime         | Horaire quotidien | Méridienne | Amplitude horaire jour | Crédits horaires            | CA | JNT  | Pont | Total Repos        |
|----------------|-------------------|------------|------------------------|-----------------------------|----|------|------|--------------------|
| Actuel (39h30) | 7h47              | 45         | 8h32                   | Ecrêtage 4 heures           | 31 | 26   | 1    | 58                 |
| 41h            | 8h14              | 30         | 8h44 (+ 12)            | Ecrêtage 4 heures           | 25 | 33,5 | 1    | 58,5               |
| 38h30          | 7h45              | 30         | 8h15 (-17 min)         | Ecrêtage 12 <sup>h</sup> 00 | 25 | 20   | 1    | 46 (+13 JRC)<br>59 |
| 35h00          | 7h02              | 30         | 7h32                   | Ecrêtage 12 <sup>h</sup> 00 | 25 | 0    | 1    | 25 (+ 7 JRC)<br>32 |

\*Hors jours fractionnés, annexes spécifiques et réduction du temps de travail pour pénibilités

## Temps de travail à temps partiel\*

| Régime     | Horaire quotidien | Méridienne | Amplitude horaire jour | Crédits horaires                 | CA   | JNT | Total Repos             |
|------------|-------------------|------------|------------------------|----------------------------------|------|-----|-------------------------|
| 90% Actuel | 7h54              | 45         | 8h39                   | Ecrêtage 4 heures                | 28   | 26  | 54                      |
| 90% 2023   | 7h50              | 30         | 8h20 (-19)             | Ecrêtage 12H                     | 22,5 | 21  | 43,5 (+ 11,5 JRC)<br>56 |
| 80% Actuel | 8h00              | 45         | 8h45                   | Ecrêtage 4H00                    | 25   | 26  | 51<br>Pas de JRC        |
| 80% 2023   | 7h57              | 30         | 8h27 (- 18 min)        | Ecrêtage 12 <sup>h</sup> 00 env. | 20   | 20  | 40 (+ 12 JRC)<br>53     |
| 70% 2023   | 7h00              | 30         | 7h30                   | Ecrêtage 12 <sup>h</sup> 00 env  | 17,5 | 0   | 17,5 CA (+ 5,5 JRC)     |
| 60% 2023   | 7h00              | 30         | 7h30                   | Ecrêtage 12 <sup>h</sup> 00 env  | 15   | 0   | 15 CA (+ 5 JRC)         |
| 50% 2023   | 7h00              | 30         | 7h30                   | Ecrêtage 12 <sup>h</sup> 00 env  | 12,5 | 0   | 12,5 CA (+ 4 JRC)       |

\*Hors jour de pont, jours fractionnés, annexes spécifiques et réduction du temps de travail pour pénibilités



## Point de situation concernant les STS

**Suite aux interpellations des STS de la MDS de Béziers indiquant leur impossibilité à mener leurs missions en raison des difficultés tant structurelles qu'organisationnelles, nous avons avec les OS SUD et CFTD à nouveau alerté le président par lettre ouverte en réaffirmant nos positions concernant la réorganisation de la DGA-SD et de ses conséquences sur des services déjà en grande difficulté.**

Des mesures immédiates ont été mises en place sur ces territoires (aménagement des heures d'ouverture au public, ½ journée de fermeture, recrutements réactivés). De plus, dans le même temps des rencontres avec la direction de la MDS du biterrois, du PASEF ont débuté et se sont poursuivies en septembre avec Mr Loubet Del Par et la directrice générale adjointe des ressources humaines Mme Noel. Le président du conseil départemental nous a proposé également un temps de discussion le 06 octobre dernier durant lequel il a réaffirmé son engagement quant à l'octroi du Ségur pour les agents relevant du décret, et la réflexion encouragée quant à l'élargissement de la prime pour d'autres professionnels exerçant dans le champ du médico-social. Concernant les STS du biterrois, courant novembre une prochaine RIS sera organisée avec les syndicats FSU, CFTD et FO.

## Formations FSU



**Si la FSU vous proposera très bientôt un programme de formation spécifique aux agent.es territoriaux, vous pouvez aussi participer aux formations FSU. La formation est un droit pour tou.tes les agent.es et s'effectue sur du temps de travail. Les frais liés à la formation sont pris en charge par le SNUter-FSU (transport, hébergement, repas) N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à une des formations ci-dessous.**

**Femmes FSU - le 12 janvier 2023 en visio.** Thématique (sous réserve) :

**Matin :** présentation du livre « Patriarcapitalisme » par son autrice Pauline Grosjean, professeure d'économie à UNSW Sydney. *Dans ce livre, elle dévoile ce qu'elle nomme le patriarcapitalisme, c'est-à-dire comment la structure de domination, la culture et l'identité de genre interagissent avec la structure économique pour faire obstacle à l'égalité.*

**Après-midi :** Santé des femmes au travail avec Murielle Salle, historienne et maîtresse de conférence à l'Université Lyon 1 et co-autrice du livre « Femmes et santé, encore une affaire d'hommes ? »

**Laïcité - 6 & 7 mars 2023 à Paris XXème .** Thématique (sous réserve) :

Formation de base sur la laïcité.

- historique de la construction de la laïcité en France : 1882, 1904 à nos jours
- la laïcité dans nos métiers (territoriale, justice, intérieur, éducation...)
- étude d'un cas : le burkini à Grenoble
- le pourquoi des mandats des syndicats nationaux et de ceux de la FSU

**Sécurité Sociale - 6 & 7 mars 2023 à Paris XIVème**

Fonctionnement de la sécurité sociale, mandat 100 % sécu.



ensemble & engagé-es  
AU QUOTIDIEN

# Les candidat.es FSU au Comité Social Territorial

## à St Jean de Védas



- Bonniol Corinne, Adjointe d'animation ppale
- Lugagne Emilie, Agent de maitrise
- Courtial Alison, Adjointe d'animation ppale
- Calderon Grégoire, Adjoint technique
- Quevedo Karine, Agent technique ppal
- Passalacqua Delphine, Agent technique ppal
- Monsieur Ferré Marc, Adjoint d'animation ppal
- Madame Barrial Laure, Adjointe d'animation ppale
- Madame Boix Noëlle, Agent technique ppal
- Monsieur Duplan Sébastien, Gardien de la police municipale
- Monsieur Gomez Sébastien, Adjoint technique
- Madame Hucke Ludivine, A.T.S.E.M

## La profession de foi

**LA FSU TERRITORIALE** **COMITE SOCIAL TERRITORIAL CST** **POUR**

**AUGMENTER LES SALAIRES GARANTIR ET AMELIORER NOS DROITS OBTENIR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL**

Chers collègues, Vous êtes les appelés à être vos représentants du personnel. Leur rôle consiste à vous représenter dans les négociations et les consultations qui concernent vos conditions de travail, vos carrières ainsi que l'évaluation de vos salaires. En outre, il consiste à veiller au respect des droits des agents, dans un esprit de dialogue que nous souhaitons encourager avec la collectivité. Le **Comité Social Territorial (CST)** va aider la **Fédération des Syndicats de la Fonction Publique (FSF)** et le **Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)**.

Depuis sa création en 2014 la section FSU de ST Jean de Védas accompagne les agent.es au quotidien !

**vos élu.es FSU agissent POUR**

- LA MÉDIATION de situations collectives et individuelles
- leurs besoins d'INFORMATIONS et d'ORIENTATIONS
- l'aide à la MOBILITÉ et au RECLASSIFICATION PROFESSIONNELLE
- le DROIT DE GRÈVE (négociations à venir avec la direction)

NOUS AVONS SU PAR LE PASSÉ RÉAGIR DANS L'INTÉRÊT COLLECTIF en privilégiant le dialogue social malgré les pressions et les tentatives de toutes parts. Nous serons depuis à maintenir cette communication avec la municipalité actuelle qui semble à l'heure et sensible à la cause sociale que nous avons suivie. Ce dialogue social renforce une dynamique, un espoir attendu de toutes et tous !

Depuis plusieurs années, la baisse des dotations de l'État oblige les collectivités à reconsidérer leur budget et donc leurs dépenses. Pourtant les **SECTEURS SONT NOMBREUX ET LE POUVOIR D'ACHAT DES AGENT.ES EST EN BERGE.**

**EST-IL NORMAL D'ÊTRE AGENT.E DE CATÉGORIE C AVEC LE MÊME SALAIRE INDICIAIRE PENDANT PLUS DE 9 ANS, et sur 7 échelons (indice majoré 352 de l'échelon 1 à l'échelon 7) ? Est-il normal que les ATSEM, dont les carrières ont toujours suivi celles du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture, se voient refuser l'accès à la catégorie B ?**

**IL Y A URGENCE,** la politique ultralibérale du gouvernement, d'abord la loi de la « Destruction » de la Fonction Publique en 2003, et maintenant ses prochaines réformes, notamment celle sur les retraites, continuent de mettre à mal les carrières, les salaires et pensions des agent.es, mais aussi la qualité du Service Public. Il est temps d'agir nos convictions dans l'intérêt du service public.

**Section FSU des personnels de Saint Jean de Védas**  
4 Rue de la Mairie, 34430 SAINT JEAN DE VÉDAS  
fsu.stjeanvedas@gmail.com  
www.stjeanvedas.fr

**ensemble & engagé-es AU QUOTIDIEN**

**LA FSU TERRITORIALE** **revendique et s'engage POUR**

- LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES RPS et la pénibilité des métiers
- Des années perspectives de PROGRÈS SOCIAL
- LA PROTECTION et la CONQUÊTE de droits en faveur des agent.es
- la protection du DROIT DE GRÈVE

**la FSU est POUR**

- L'ABOLITION IMMÉDIATE DE 300 EUROS NETS de traitement indiciaire
- FINDECAUTION DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE SUR LE NULPACRON
- REVALORISATION DES GRILLES INDICIAIRES dès le début de carrière
- UN VÉRITABLE DÉBOULEMENT DE CARRIÈRE qui reconnaisse les qualifications
- UNE FORMATION CONTINUE GARANTIE tout au long de la carrière
- L'AVANCEMENT DE GRADE GARANTI sur au moins 2 grades
- L'ABOLITION DU JOUR DE CARENCE
- Le retour aux 37,3 heures de cotisations POUR UNE RETRAITE PLEINE ET ENTÈRE dès 60 ans
- UNE PROTECTION SOCIALE DE HAUT NIVEAU avec la prise en charge de la mutuelle santé et prévoyance par l'employeur

**Carrières • Pouvoir d'achat • Conditions de travail • Retraite • Protection sociale • Egalité professionnelle**

**Le 8 décembre je vote FSU !**

**ensemble & engagé-es AU QUOTIDIEN**

**Section FSU des personnels de Saint Jean de Védas**  
4 Rue de la Mairie, 34430 SAINT JEAN DE VÉDAS  
fsu.stjeanvedas@gmail.com  
www.stjeanvedas.fr



# Conseil départemental de l'Hérault

## Liste FSU



**Les candidat.es FSU à la  
Commission Administrative  
Paritaire**

**Catégorie C**

|                     |   |
|---------------------|---|
| Emilie CALABUIG     | Assistante Administrative STS                   |
| Eric ANCEY          | Chef de groupe - Espaces Verts                  |
| Caroline QUILLEVERE | Assistante Administrative STS                   |
| Ahmed AHMIA         | Conseiller RSA                                  |
| Peggy MANZANARES    | Agente de gestion comptable                     |
| Rachida MLIH        | Gestionnaire administrative – service financier |
| Caroline DORDAING   | Secrétaire Cellule animation sécurité routière  |
| DUPONT Mickael      | OP bâtiment - Service remplacement collègè      |
| Fatiha HAMD AOUI    | Assistante Administrative STS                   |
| Clémentine MAGNANT  | Gestionnaire comptable                          |
| Joël ROCOPLO        | Agent technique des collèges                    |
| Carmen FOLCH        | Gestionnaire de cuisine collègè                 |
| Christian BLANC     | Gestionnaire des bâtiments                      |
| Julie BOYER         | Assistante administrative STS                   |
| Naceur AZIZI        | Contrôleur RSA                                  |
| Mikaela HIDALGO     | Agente technique des collèges                   |
| Christian GENIEYS   | Agent d'accueil STS                             |
| Olivier MIZZI       | Agent technique des collèges                    |

# CAP-C

## La profession de foi

**LA FSU TERRITORIALE**  
revendique et s'engage **POUR**

- défendre les **MÉTIER**s et les **QUALIFICATION**s.
- révaloriser les **MÉTIER**s MAJORITAIREMENT RÉMINIS.
- rétablir les **HEURES SUP.**
- défendre les **RÉDUCTIONS** DU TEMPS DE TRAVAIL.
- obtenir des **FORMATIONS** professionnelles.
- l'ouverture annuelle de **CONCOURS** et **EXAMENS** avec un nombre de postes à hauteur des besoins.
- la **NOMINATION** des agents après réussite à concours ou examen.
- des **CRÉATIONS** DE POSTES.
- augmenter les **RÉGIMES** INDEMNITAIRES.
- défendre les agents victimes de **HARCÈLEMENT** et/ou de **DISCRIMINATION**s.
- améliorer les **CONDITIONS** DE TRAVAIL.
- le **REMPLACEMENT** DES POSTES VAGANTS.

**LA FSU TERRITORIALE**  
élections professionnelles 8 décembre 2022  
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE  
agents de catégorie C

**AUGMENTER LES SALAIRES  
GARANTIR ET AMÉLIORER NOS DROITS  
OBTENIR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL**

**POUR AU TANT L'ACTION DE LA FSU AU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HERAULT**

**L'INTERVENTION DE LA FSU a été  
déterminante** dans la création de jours de  
permis pour les agents d'accueil des collèges  
à compter de la prise d'effet de la loi  
du 2008 lors de la prise d'effet de la loi pour la  
coopération...

**vos élus FSU agissent **POUR****

- le maintien de vos **JOURS DE CONGÉS** (négociation temps de travail)
- vous garantir un **MEILLEUR DÉROULEMENT DE CARRIÈRE**
- exiger l'**ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE** réelle entre les femmes et les hommes
- exiger la **TRANSPARENCE** pour les promotions et les avancements de grade
- exiger l'augmentation des **RATIOS D'AVANCEMENT** (à cet effet est réellement profitable aux agents.es)
- reconnaître et/ou augmenter les **JOURS POUR PÉRIABILITÉ** métiers
- la **RECONNAISSANCE DES MÉTIERS** et DES **QUALIFICATIONS**
- de **MEILLEURES CONDITIONS** DE TRAVAIL
- favoriser le **PASSAGE EN CATÉGORIE B**

**l'ambition d'un véritable service public local de qualité passe par l'attractivité de la Fonction Publique Territoriale et le respect des agents de catégorie C. Les salaires ne sont pas à la hauteur des qualifications. Il n'est pas acceptable que les grilles des agents de catégorie C en début de carrière soient bloquées à une au même indic et sur 7 échelons ! Les dernières revalorisations ne couvrent même pas l'inflation qui a déjà fait perdre aux agents.es près de 16 % de pouvoir d'achat, soit 3 mois de salaire.**

**la FSU est **POUR****

- l'augmentation immédiate de 300 euros nets du traitement indiciaire
- l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation
- la réévaluation des grilles indiciaires dès le début de carrière
- un **VÉRITABLE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE** qui reconnaisse les qualifications
- une **FORMATION CONTINUE** GARANTIE tout au long de la carrière
- l'ABROGATION DU GRADE GARANTI sur au moins 2 grades
- le retour aux 37,5 années de cotisations **POUR UNE RETRAITE PLEINE ET ENTIÈRE** dès 60 ans
- une **PROTECTION SOCIALE DE HAUT NIVEAU** avec la prise en charge de la mutuelle santé et prévoyance par l'employeur

**SA FSU TERRITORIALE !**

**Du 10 au 8 décembre je vote FSU !**

**ensemble & engagé-es  
AU QUOTIDIEN**



# Conseil départemental de l'Hérault

## Liste FSU



# CAP-B

**Les candidat.es FSU à la  
Commission Administrative  
Paritaire  
Catégorie B**

- LIZON Karine
- ALLENNE Jean-Pierre
- Nathalie MANENQ
- Sonia YAKLO
- Sylvie DESHAYES
- Patrick TRUBNER
- Madeleine Magbé TOURE
- Sylvie SALINES
- Amandine AIGOIN
- Guillaume MARZA
- Stéphanie FONTAN
- Bernadette SINISCALCHI
- Nathan WAILLY
- Maguelone REDON

- Secrétaire de direction
- Assistant administratif en STS
- Gestionnaire administratif en SDI
- Auxiliaire de puériculture – Pôle Petite Enfance
- Conseillère artistique – Chargée de mission Théâtre
- Agent de gestion comptable
- Agent de gestion administrative MDA
- Intervenante familiale – STS
- Auxiliaire de puériculture – Pôle Petite Enfance
- Bibliothécaire
- Assistante administrative STEF
- Assistante administrative - SDAF
- Conseiller Bâtiment
- Assistante de direction MDS

## La profession de foi

**LA FSU TERRITORIALE**  
revendique et s'engage **POUR**

**POUR AUGMENTER LES SALAIRES GARANTIR ET AMÉLIORER NOS DROITS OBTENIR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL**

**LA FSU TERRITORIALE**  
revendique et s'engage **POUR**

- défendre les MÉTIERS et les QUALIFICATIONS
- révaloriser LES MÉTIERS MAJORITAIREMENT FÉMININS
- obtenir des FORMATIONS qualifiantes
- L'OUVERTURE ANNUELLE de CONCOURS et EXAMENS avec un nombre de postes à hauteur des besoins
- obtenir LA NOMINATION des agent-es après réussite à concours ou examen
- améliorer LES CONDITIONS DE TRAVAIL
- défendre les RÉDUCTIONS DU TEMPS DE TRAVAIL
- permettre et améliorer L'ACCÈS AU TÉLÉTRAVAIL
- des CRÉATIONS DE POSTES et l'amélioration de la situation des AGENT-ES À TEMPS NON COMPLET
- augmenter les RÉGIMES INDEMNITAIRES
- défendre les agent-es victimes de HARCELEMENT et/ou de DISCRIMINATIONS
- exiger une véritable politique de PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX
- le REMPLACEMENT DES POSTES VACANTS

**à quel sert le CAP ?**

Le loi de 2021 va permettre aux fonctionnaires de bénéficier de nouvelles possibilités de carrière et de bénéficier de nouvelles possibilités de carrière et de bénéficier de nouvelles possibilités de carrière...

Retournez l'annuaire de votre département de l'Hérault  
www.fsuherault.fr

**ensemble & engagé.es AU QUOTIDIEN**

**vos élu.es FSU agissent POUR**

- le maintien de vos JOURS DE CONGÉS (négociation temps de travail)
- vous garantir UN MEILLEUR DÉROULEMENT DE CARRIÈRE
- exiger l'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE réelle entre les femmes et les hommes
- exiger LA TRANSPARENCE pour les promotions et les avancements de grade
- exiger l'augmentation DES RATIOS D'AVANCEMENT (à où cela est réellement profitable aux agent-es)
- recevoir et/ou augmenter les JOURS POUR PÉNALITÉ métiers
- la RECONNAISSANCE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
- de MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL
- favoriser le PASSAGE EN CATÉGORIE A

**L'ambition d'un véritable service public local de qualité passe par l'attractivité de la Fonction Publique qualifiante. Les derniers revalorisations ne couvrent même pas l'inflation qui a déjà fait perdre aux agent-es près de 16 % de pouvoir d'achat, soit 2 mois de salaire.**

**la FSU est POUR**

- l'Augmentation IMMÉDIATE de 300 EUROS NETS du traitement indiciaire
- l'INDEXATION DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE SUR L'INFLATION
- la REVALORISATION DES GRILLES INDEMNIAIRES dès le début de carrière
- un VÉRITABLE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE qui reconnaisse les qualifications
- une FORMATION CONTINUE GARANTIE tout au long de la carrière
- l'AVANCEMENT DE GRADE GARANTI sur au moins 2 grades
- l'ABROGATION DU JOUR DE CARENCE
- le retour aux 37,5 années de cotisations POUR UNE RETRAITE PLEINE ET ENTIÈRE dès 60 ans
- une PROTECTION SOCIALE DE HAUT NIVEAU avec la prise en charge de la mutuelle santé et prévoyance par l'employeur

**Du 1er au 8 décembre je vote FSU !**

**SNUL TER**  
SAFSU TERRITORIAUX DE L'HERAULT

www.herault34fsu.fr



**ensemble & engagé.es AU QUOTIDIEN**



# Conseil départemental de l'Hérault

## Liste FSU



### Les candidat.es FSU à la Commission Administrative Paritaire Catégorie A

La profession de foi

|                      |   |
|----------------------|---|
| HIERAMENTE Tamaya    | Assistante de service social                                      |
| AIGOIN Léonard       | Conseiller RSA  |
| URBIN Sylvie         | Educatrice spécialisée  |
| FOURDRIGNIER Olivier | Educateur Spécialisé  |
| VLAMINCK Charlotte   | Responsable d'unité   |
| DE PONTUAL Bertrand  | Médecin de PMI  |
| MARCELLIN Eléonore   | Assistante de service social                                      |
| CLARIANA Lionel      | Directeur adjoint MDS   |
| COUPIN Julie         | Sage-femme  |
| Lénaïk QUITTARD      | Conseiller RSA  |
| DERIGNY Estelle      | Chef de service   |
| ACHABOUNI Faouzia    | Conseillère en économie et familiale                              |
| BOUYER Laure         | Conseillère RSA   |
| Christine VACQUES    | Directrice de l'accueil occasionnel collectif pôle petite enfance |
| HENRY Catherine      | Puéricultrice PMI   |
| Sonia DELAFORGE      | Assistante de service social                                      |
| Fatiha BOUNOUA       | Intervenante social en commissariat                               |
| VIDAL Sandra         | Assistante de service social                                      |
| EL HAJJI Sylvie      | Médecin de PMI  |
| MAURIN Fabienne      | Assistante de service social                                      |
| FRANCFORT Gabrielle  | Conseillère RSA   |
| DEMANGE Valerie      | RTEF en intérim   |
| Isabelle GIRAUD      | Assistante de service social                                      |
| Nathalie ALIMI       | Puéricultrice SAT   |
| BLOCH Christophe     | Chef de projet  |
| CUISINIER Joelle     | Infirmière  |
| Anne-Laure PEREZ     | Conseillère en économie social et familial                        |
| BAUDRAN Valérie      | Assistante de service social                                      |
| Mohamed IMZOURH      | Chef de service   |
| SIMON Valérie        | Assistante de service social                                      |
| Elisabeth TACCOEN    | Assistante de service social                                      |
| Corinne MOURAILLE    | Assistante de service social                                      |

# CAP-A



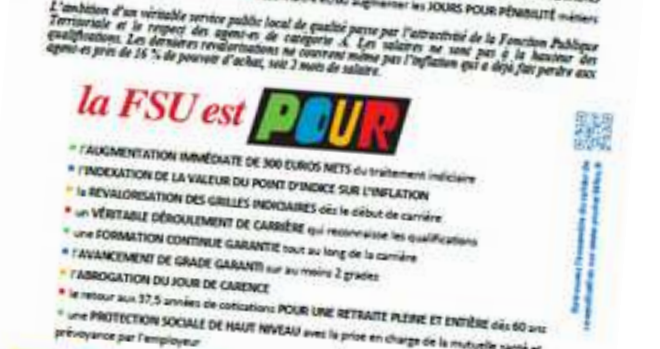
### LA FSU TERRITORIALE

revendique et s'engage POUR

- faire respecter NOS COMPÉTENCES en matière d'organisation ou d'encadrement des services,
  - Favoriser une RÉELLE AUTONOMIE de travail,
  - défendre et faire reconnaître NOS QUALIFICATIONS,
  - révaloriser LES MÉTIERS MAJORITAIREMENT FÉMININS,
- l'OUVERTURE ANNUELLE DE CONCOURS avec un nombre de postes à hauteur des besoins,
- obtenir LA NOMINATION des agences après réussite à concours ou examen,
  - améliorer LES CONDITIONS DE TRAVAIL,
  - permettre et améliorer l'ACCÈS AU TÉLÉTRAVAIL,
- défendre LES AGENT-ES VICTIMES DE HARCELEMENT et/ou de DISCRIMINATIONS,
  - obtenir DES FORMATIONS qualifiantes,
- exiger UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE PRÉVENTION des risques psychosociaux...
- obtenir LE REMPLACEMENT DES POSTES VACANTS

#### à quoi sert la CAP ?

En fin de 2022 la FSU territoriale revendique des augmentations de grilles et des promotions anticipées au profit des agents territoriaux de l'État... Le harcèlement, le harcèlement sexuel, le harcèlement moral, la violence en milieu de travail... La FSU territoriale défend les droits des agents territoriaux de l'État... La FSU territoriale défend les droits des agents territoriaux de l'État... La FSU territoriale défend les droits des agents territoriaux de l'État...



# Conseil départemental de l'Hérault

## Liste FSU



### Les candidat.es FSU à la Commission consultative Paritaire

|               |                 |   |
|---------------|-----------------|---|
| Edwige        | MAILLE          | Assistante familiale  |
| Mireille      | PAYAN - PLAQUET | Assistante familiale  |
| Lydie         | VACHIER         | Assistante familiale  |
| Nadia         | TOUZINI         | Assistante familiale  |
| Marie-Claude  | DELLA-GIUSTINA  | Assistante familiale  |
| Florence      | TERME           | Assistante familiale  |
| Marie-Cécile  | COLOMER         | Rédacteur - Conseillère RSA   |
| Cynthia       | JEAN-PIERRE     | Assistante familiale  |
| Nacira        | BOUHASSANE      | Assistante familiale  |
| Malik         | MAHDJOUBA       | Assistant familial  |
| Mathilde      | SILVA-CARVALHO  | Assistant socio-éducatif/Conseillère en Economie Sociale et familiale |
| Bruno         | Arvieux         | Assistant familial  |
| Julie         | FREYCHET        | Assistant socio-éducatif/assistante de service social                 |
| Patricia      | CATHALA         | Assistante familiale  |
| Rosario       | LAZAAR          | Assistante familiale  |
| Stéphane      | SPINELLA        | Assistante familiale  |
| Mélanie       | CARDOT          | Assistant socio-éducatif/assistante de service social                 |
| Nadia         | BERKOUK         | Assistante familiale  |
| Catherine     | ARVIEUX         | Assistante familiale  |
| Jean-François | RAPPELLE        | Assistante familiale  |

# CCP

## La profession de foi

**LA FSU TERRITORIALE revendiquée et s'engage POUR**

- une LOI de TITULARISATION avec des procédures d'intégration garantissant la validation des acquis de l'expérience et la reconnaissance de l'expérience professionnelle.
- la titularisation dans la Fonction publique de nos collègues ASSISTANTES FAMILIALES.
- un cadre clair de gestion, DES RÈGLES TRANSPARENTES et des droits renforcés.
- la mise en place d'une VISE MAJORÉE dans le cadre du RIFSEEP POUR LES NON TITULAIRES exerçant sur des missions impliquant le service de la NBI pour les titulaires ou stagiaires.

**ensemble & engagé-es AU QUOTIDIEN**

**vos élu.es FSU agissent POUR**

- vous informer et garantir VOS DROITS
- défendre la RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL
- S'OPPOSER à l'ARBITRAIRE de l'employeur
- exiger l'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
- LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE HARCELEMENT
- la RECONNAISSANCE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
- de MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

**la FSU est POUR**

- un SALAIRE MINIMUM DE 1 800 EUROS NET
- FABRICATION DU JOUR DE CARENCE
- une véritable RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS professionnelles
- une NOMINATION dès la réussite au concours
- une FORMATION CONTINUE GARANTIE
- une PROTECTION SOCIALE DE HAUT NIVEAU avec la prise en charge de la mutuelle santé et prévoyance par l'employeur
- la subrogation obligatoire des employeurs en cas d'ARRÊT MALADIE
- des formations pour PRÉPARER LES CONCOURS de la Fonction publique
- l'ouverture annuelle de concours avec un NOMBRE DE POSTES à HAUTEUR des besoins

**Du 1er au 8 décembre je vote FSU!**

**ensemble & engagé-es AU QUOTIDIEN**

# Conseil départemental de l'Hérault

## Liste FSU



### Les candidat.es FSU au Comité Social Territorial

# CST

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Maillis LAB</b>           | Assistante de service social                                    |
| <b>Philippe URBIN</b>        | Educateur spécialisé  |
| <b>Tamaya HIERAMENTE</b>     | Assistante de service social                                    |
| <b>Emmanuel SAMSON</b>       | Assistant de service social                                     |
| <b>Sylvie URBIN</b>          | Educatrice spécialisée  |
| <b>Ahmed AHMIA</b>           | Conseiller RSA  |
| <b>Stéphanie FAYOLLE</b>     | Assistante de service social                                    |
| <b>Patrick TRUBNER</b>       | Gestionnaire comptable  |
| <b>Mireille PLAQUET</b>      | Assistante familiale  |
| <b>Eric ANCEY</b>            | Chef de groupe - Service travaux espaces verts                  |
| <b>Laetitia BROQUEDIZ</b>    | Assistante de service social                                    |
| <b>Claudia BELDAME</b>       | Intervenante social en commissariat et gendarmerie              |
| <b>Lionel CLARIANA</b>       | Adjoint au directeur de la Maison des solidarités départemental |
| <b>Eléonore MARCELIN</b>     | Assistante de service social                                    |
| <b>Malik MADJOUHBA</b>       | Assistant familial  |
| <b>Sonia YAKLO</b>           | Auxillaire de puériculture pôle petite enfance                  |
| <b>Valérie DEMANGE</b>       | RTEF en intérim   |
| <b>Romain PACAUD</b>         | Infirmier   |
| <b>Karine LIZON</b>          | Secrétaire de direction   |
| <b>Mickaël DUPONT</b>        | Agent polyvalent spécialité bâtiments                           |
| <b>Emilie CALABUIG</b>       | Assistante administrative STS                                   |
| <b>Guillaume MARZA</b>       | Bibliothécaire  |
| <b>Charlotte VLAMINCK</b>    | Responsable Unité   |
| <b>Bruno ARVIEU</b>          | Assistant familial  |
| <b>Severine DUPIN</b>        | Intervenante social en commissariat et gendarmerie              |
| <b>Sylvie EL HAJJI</b>       | Médecin de PMI  |
| <b>Joel ROCOPLO</b>          | Agent technique des collèges                                    |
| <b>Nathalie ALIMIM</b>       | Puéricultrice SAT   |
| <b>Magbé-Madeleine TOURE</b> | Gestionnaire administrative                                     |
| <b>Véronique BONNEFOY</b>    | Assistante familiale  |

*Suite de la liste page suivante*



ensemble & engagé-es  
AU QUOTIDIEN



# Conseil départemental de l'Hérault

## Liste FSU



### Les candidat.es FSU au Comité Social Territorial

# CST

*Suite de la liste*

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Sophie AUGUSTE</b>        | Assistante de service social                                      |
| <b>Myriam COSTE</b>          | Educatrice  |
| <b>Amandine AIGOIN</b>       | Axillaire de puériculture pôle petite enfance                     |
| <b>Thierry BASSOT</b>        | Assistant de service social                                       |
| <b>Edwige MAILLE</b>         | Assistante familiale  |
| <b>Fatiha HAMDAROU</b>       | Assistante administrative STS                                     |
| <b>Cédric VERET</b>          | Educateur spécialisé  |
| <b>Sylvie DESHAYES</b>       | Conseillère artistique  |
| <b>Catherine HENRY</b>       | Puéricultrice PMI   |
| <b>Carmen FOLCH</b>          | Gestionnaire de cuisine collège                                   |
| <b>Christine VACQUES</b>     | Directrice de l'accueil occasionnel collectif pôle petite enfance |
| <b>Sandra MOLIÈRE</b>        | Conseillère RSA   |
| <b>Julie COUPIN</b>          | Sage-femme  |
| <b>Jean-Pierre ALLENNE</b>   | Assistant administratif STS                                       |
| <b>Sandra VIDAL</b>          | Assistante de service social                                      |
| <b>Peggy Manzanaras</b>      | Gestionnaire comptable  |
| <b>Sylvie SALINES</b>        | Intervenante familiale STS  |
| <b>Nadia BERKOUK</b>         | Assistante familiale  |
| <b>Bertrand DE PONTUAL</b>   | Médecin PMI   |
| <b>Faouzia ACHAHBOUNI</b>    | Conseillère en économie social et familial                        |
| <b>Stéphanie FONTAN</b>      | Assistante administrative STEF                                    |
| <b>Sophie CAUQUIL</b>        | Intervenante sociale en commissariat et Gendarmerie               |
| <b>Aude BECHARD-RUETTER</b>  | Chargé de développement de projets jeunesse et sports             |
| <b>Christophe BLOCH</b>      | Chef de projet  |
| <b>Caroline QUILLEVERRE</b>  | Assistante administrative STS                                     |
| <b>Estelle DERIGNY</b>       | Cheffe de service   |
| <b>Silvio CARLINI</b>        | Gestionnaire des données informatiques                            |
| <b>Isabelle GIRAUD</b>       | Assistante de service social                                      |
| <b>Jérôme BONNAFY-DEROGS</b> | Gestionnaire de cuisine collège                                   |
| <b>Jérémy GARCIA</b>         | Assistant de service social                                       |



ensemble & engagé-es  
AU QUOTIDIEN

# Conseil départemental de l'Hérault

## Liste FSU



### La profession de foi CST

# CST

**LA FSU TERRITORIALE**  
**POUR AUGMENTER LES SALAIRES GARANTIR ET AMÉLIORER NOS DROITS OBTENIR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL**  
**COMITE SOCIAL TERRITORIAL CST**  
 élections professionnelles du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

Cher-e collègue,  
 Vos suffrages aux dernières élections de 2018 ont permis à la FSU territoriale de l'Hérault d'obtenir 2 sièges au comité syndical, devenant ainsi le 1<sup>er</sup> syndicat représentatif de la collectivité. Nous avons démontré autrement en possible de faire du syndicalisme autrement en privilégiant l'analyse, le débat démocratique et les propositions venues directement de l'adhésion.  
 Les dernières élections nous ont donné des moyens qui ont permis de renforcer notre collectif tout en gardant un esprit singulier.

Nos militantes bénéficiant d'une décharge d'activité syndicale sont tous-e-s sur leur poste de travail au moins à mi-temps, fidèles à notre engagement d'un syndicalisme ouvert, objectif, non professionnelisé et toujours en prise avec les réalités de terrain.  
 Ce premier mandat de 4 ans nous a permis de porter nos engagements sur la rémunération, les conditions de travail, l'écologie du travail, mais également contre les inégalités femmes-hommes.

**Nous sommes toutes et tous concernés !** Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre prochain, nous allons ensemble élire nos représentants au nouveau Comité Social Territorial (CST). Son rôle est d'autant plus important qu'une Formation Spéciale lui est adjointe pour les questions d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail. Le CST fédère donc les instances des actuels Comités Technique (CT) et Comité Hygiène Santé et Conditions de Travail (CHSCT).  
 Le CST est l'instance qui traite des questions d'organisation du travail : égalité professionnelle femmes/hommes - plan de formation - lignes directrices de gestion - prévention des risques professionnels - temps de travail - santé au travail - fonctionnement et organisation des services - critères d'appréciation de la valeur professionnelle - régime indemnitaire... Autant de sujets déterminants pour nos carrières ! C'est le lieu d'information, de concertation et de négociation pour toutes les agent-es titulaires et contractuelles.

**Voter FSU, c'est la défense de toutes et tous.** Au quotidien, la FSU agit pour la défense du pouvoir d'achat, l'amélioration des conditions de travail et sa gestion écologique, l'égalité professionnelle femmes/hommes, la reconnaissance des qualifications, la lutte contre la précarité, contre la souffrance au travail. La FSU agit aussi pour la reconnaissance et la titularisation pour tous, et notamment des assistantes familiales, les créations d'emplois, la restauration du salaire indiciaire, du RIFSEEP et des retraites, la lutte contre le harcèlement. Pour tous ces sujets et bien d'autres, les militantes de la FSU Territoriale sont proches de vos préoccupations.

**Voter FSU, c'est être reconnue dans son travail.** Avec la FSU, vous avez la garantie d'une organisation syndicale et des élu-es du personnel qui sauront faire reconnaître vos compétences et votre qualification, dénoncer les remises en cause du service public et défendre vos conditions de travail.

**Voter FSU, c'est être ensemble pour être plus fortes.** Loin d'une opposition stérile, la FSU fait régulièrement la démonstration de la force de ses revendications, de sa capacité de négociation et aussi d'action lorsque cela est nécessaire. Son indépendance et sa détermination, les actions de ses militantes, le soutien et la participation des agent-es, adhérent-es et sympathisant-es ont permis de réelles avancées collectives : d'un règlement biéventuel respectueux des droits des agent-es à concilier vie privée et vie professionnelle, en passant par l'imposition de thématiques « égalité professionnelle femmes-hommes » dans toutes les concertations, jusqu'à la défense des salaires, du RIFSEEP, du Ségar et notamment pour ceux les plus précaires de la collectivité. Tout ceci vous le savez puisque nous communiquerons en toute transparence sur toutes nos actions ! En effet, fidèles à nos engagements de 2018 d'une pratique syndicale singulière, nous sommes la seule organisation syndicale de la collectivité à rendre accessibles à toutes les agent-es des outils à avoir créé une permanence collective à rendre accessibles à toutes les instances. Nous sommes aussi les seuls à avoir créé une permanence juridique mensuelle gratuite avec notre avocate et ouverte à toutes les agent-es de la collectivité sans condition de qualité de nos accompagnements individuels ont aussi permis à beaucoup d'agent-es de retrouver des perspectives professionnelles positives.



Section FSU des personnels du conseil départemental de l'Hérault  
 104, rue de l'Indépendance - 34093 Montpellier Cedex 4  
 0469107719 - ds@fsuherault.fr - 01628217162 - 10h-18h - Mercredi 09h-12h  
 www.snuter34fsu.fr

**ensemble & engagé-es AU QUOTIDIEN**

Si nous continuons à combattre les situations encore aujourd'hui inacceptables et que nous nous attaquons aux injustices et aux disparités qui perdurent, des droits nouveaux restent à conquérir.

**Aussi, au conseil départemental 34, vos élu-es agissent pour :**

- Des avancées sociales significatives, comme le prévoit l'accord négocié sur le temps de travail.
- La création d'un Comité d'Œuvres Sociales.
- La mutuelle pour toutes et tous avec une participation employeur généralisée et substantielle.
- La reconnaissance de la pénibilité par métier permettant une réduction du temps de travail.
- Sortir de l'iniquité de la journée forfaitaire pour le télétravail.
- Une meilleure reconnaissance du métier d'assistante familiale et son intégration dans la fonction publique territoriale.
- L'obligation de définir les impacts « écologiques » et « égalité professionnelle femmes-hommes » pour tous les dossiers présentés en CST.
- La création d'une CAP mobilisant des critères objectifs et écologiques (rapprochement domicile/travail).
- La compensation des temps partiel à raison de 1 ETP pour 1,2 ETP libéré.
- L'ajustement du RIFSEEP et de la « prime Ass Fam » sur l'augmentation du coût de la vie.
- L'utilisation des leviers du RIFSEEP pour les agent-es ayant atteint le grade terminal de leur cadre d'emploi et au dernier échelon depuis 2 ans (cf. prime de sommet de fin de grade).
- La suppression des conditions sine qua non pour les cadres d'emploi des catégories C et B.
- La mise en place d'une IFSE majorée dans le cadre du RIFSEEP pour les non titulaires exerçant sur des missions impliquant le versement de la NB pour les titulaires ou stagiaires.
- La suppression du jour de carence.

Retrouvez l'ensemble du cahier de revendication sur [www.snuter34fsu.fr](http://www.snuter34fsu.fr)

**Attention !**  
 Ce qui n'est pas un bulletin de vote ! Ne pas inscrire votre nom sur ce bulletin de vote ! Une telle inscription entraîne la nullité de votre bulletin de vote !

**NEZ pour vos collègues de la FSU Territoriale**

**POUR DÉFENDRE votre statut et votre métier**  
**VOS SALAIRES** et votre pouvoir d'achat  
**UN SYNDICALISME** de résultats  
**DÉVELOPPER** et défendre nos services publics

### Unies pour être plus fortes !

L'égalité d'accès aux services publics et l'égalité de traitement des personnes reçues et accompagnées constituent un enjeu de société. C'est pourquoi nous considérons que les services publics ne sont pas de simples prestataires de service qui doivent obéir aux règles marchandes de rentabilité. La santé, l'emploi, l'éducation, la culture, le sport, la justice, la gestion de l'eau, des transports et l'énergie sont des biens communs auxquels toutes les citoyen-nes doivent avoir un égal accès, où qu'ils vivent et travaillent. Les services publics doivent donc être pérennes. L'indépendance de leur gestion est garantie par le statut des personnels et leur droit à la carrière.

**AVEC LES PERSONNELS, LES ÉLUS-ES DE LA FSU TERRITORIALE DÉFENDENT, AMÉLIORENT ET ENTENDENT DÉMOCRATISER LES SERVICES PUBLICS : NOTRE BIEN COMMUN !**



Section FSU des personnels du conseil départemental de l'Hérault  
 104, rue de l'Indépendance - 34093 Montpellier Cedex 4  
 0469107719 - ds@fsuherault.fr - 01628217162 - 10h-18h - Mercredi 09h-12h  
 www.snuter34fsu.fr

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre je vote FSU !





# AGENDA MILITANT

- ▶ **24 octobre au 30 novembre** : campagne élections professionnelles au conseil départemental de l'Hérault (24/10 au 07/12 pour St Jean de Védas)
- ▶ **Jeudi 1er décembre 0h00 au jeudi 8 décembre 17h00** : vote électronique pour les agent.es et salarié.es du conseil départemental de l'Hérault
- ▶ **Jeudi 8 décembre 8h30-17h00** scrutin à l'urne à la Mairie de St Jean de Védas
- ▶ **Jeudi 8 décembre 17h** : dépouillement et proclamations des scores (CD 34 : Salon Jean Bène à Alco)
- ▶ **Vendredi 9 décembre** : réunion de Bureau de la FSU Territoriale de l'Hérault (local syndical Alco) et désignation des représentants FSU en Formation Spécialisée du CST.
- ▶ **Début janvier** (date à définir) : réunion de tous les élu.es FSU

## PENSE-BÊTE



### Contactez la FSU (Attention les militants FSU sont aussi parfois en vacances !...)

Parce que nous sommes un syndicat de proximité, que tout le monde se connaît plus ou moins on a parfois tendance à saisir tel ou tel responsable du syndicat ou élu du personnel (CAP, CT, CHSCT et CCP-C) directement. C'est sans oublier que tous les militants du syndicat, y compris ceux bénéficiant de temps de décharge pour activité syndicale sont aussi sur un poste de travail. C'est, depuis notre création, le choix de notre syndicat d'être au plus près des conditions de travail des agents pour mieux agir localement. Par ailleurs en contactant directement un responsable sur ses coordonnées personnelles ou professionnelles vous oubliez que lui aussi a droit d'être en congés, y compris du syndicat ! Par conséquent éviter de vous adresser directement aux responsables sur leurs téléphones ou leurs messageries professionnelles et privilégiez le mail de la section syndicale dont vous dépendez. Pour le conseil départemental de l'Hérault : [fsu@herault.fr](mailto:fsu@herault.fr) ou [fsu.cd34@gmail.com](mailto:fsu.cd34@gmail.com) (par téléphone au 0467677704 ou 0783837765), pour Saint Jean de Védas : [fsu.vedas@gmail.com](mailto:fsu.vedas@gmail.com) (par téléphone au 0767103050)

### Cotisations / presse syndicale

Un problème ou une question sur votre adhésion, votre cotisation ou encore les revues de la FSU et de la FSU territoriale ? N'hésitez pas à nous interpeller sur l'adresse mail [snuter34fsu@yahoo.com](mailto:snuter34fsu@yahoo.com)

### Ajustez votre cotisation !

Vous avez obtenu un passage à temps partiel, vous avez changé de grade et d'échelon, vous partez en congés parental, vous repassez à temps plein, bref votre salaire change ? N'oubliez pas de mettre votre cotisation en cohérence avec votre fiche de paie. Nos cotisations servent à faire vivre l'outil syndical afin de permettre à la fois à ce que l'engagement militant de celles et de ceux qui donnent de leur temps ne donnent pas en plus de leur argent. Nos cotisations servent aussi à structurer, organiser et diffuser la réflexion et la parole des salariés. Sur le site du [snuter34](http://www.snuter34fsu.fr/adherer/) vous avez toutes les informations nécessaires pour connaître le montant de votre cotisation ( <http://www.snuter34fsu.fr/adherer/> ) et pourquoi-pas lutter contre les idées reçues de vos collègues qui hésitent à nous rejoindre ! A la FSU Territoriale nous sommes conscients qu'adhérer à un coût pour chacun et c'est pour cette raison que nous sommes attentif à tous nos adhérent-es, et qu'un certain nombre de nos publications (comme celle-ci) ne sont destinés qu'à eux/elles !■

**Espace adherent.es sur le site [www.snuter34fsu.fr](http://www.snuter34fsu.fr) (Mot de Passe : snuter3422)**



LA FSU TERRITORIALE  
ensemble AU QUOTIDIEN





# La FSU en septembre - octobre 2022

